



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC

e-post Connect / Connexion postel

Refer to Section 11 in the RFI

Consulter la sect. 11 dans la DDR

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Special Projects Division (SPD)/Division de Projets
Spéciaux (DPS)
Terrasses de la Chaudière 4th Floor
Terrasses de la Chaudière 4e étage
10 Wellington Street,
10 Wellington Street,
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet DDR pour SGPN/Caméras corporelles	
Solicitation No. - N° de l'invitation M7594-212120/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client M7594-212120	Date 2020-11-20
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XU-005-38547	
File No. - N° de dossier 005xu.M7594-212120	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2020-11-27 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Mulligan, Kate	Buyer Id - Id de l'acheteur 005xu
Telephone No. - N° de téléphone (873) 353-9579 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Gendarmerie royale du Canada 1200, promenade Vanier Ottawa (Ontario) K1A 0R2	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

20 novembre 2020 – Demande de renseignements n° M7594-212120/A
Système de gestion de preuves numériques national (SGPN)
et caméras corporelles
MODIFICATION N° 003

La présente modification vise à :

- Donner un aperçu de la séance d'information en ligne sur la mobilisation de l'industrie, des questions et réponses et de la présentation PowerPoint.

1. Résumé de la séance d'information sur la mobilisation de l'industrie

a) Aperçu de la séance d'information en ligne

Une séance d'information en ligne portant sur la demande de renseignements (DR) n° M7594-212120/A – Système de gestion de preuves numériques national (SGPN) et caméras corporelles a eu lieu le lundi 16 novembre 2020, de 9 h à 11 h 06, à l'aide de Microsoft Teams.

La séance a été donnée de façon conjointe par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC), et le surveillant de l'équité y a assisté. L'ordre du jour de cette séance est décrit ci-dessous :

Heure	Sujet	Présenté par	
9 h 00 à 9 h 15	Mot de bienvenue et tour de table	Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)	Pascale Archambault Directrice principale, SPAC
9 h 15 à 9 h 40	Survol par SPAC et le surveillant de l'équité Approche proposée en matière de mobilisation et d'approvisionnement	SPAC et RFP Solutions	Kate Mulligan Gestionnaire, SPAC Steve Johnston Surveillant de l'équité RFP Solutions
9 h 40 à 9 h 55	Contexte opérationnel de la GRC et aspects à considérer sur les caméras corporelles (CC)	Gendarmerie royale du Canada (GRC)	Dennis Daley Commissaire adjoint Services de police contractuels et autochtones, GRC

9 h 55 à 10 h 10	Système de gestion de preuves numériques (SGPN) national Présentation des exigences techniques	GRC	Mark Penney Directeur général Stratégie et gouvernance numériques et soutien aux programmes, GRC
10 h 10 à 10 h 25	Pause		
10 h 25 à 11 h 06	Questions et réponses	SPAC et GRC	

La présentation PowerPoint liée à cette séance d'information est fournie à la fin du présent document.

Les treize fournisseurs suivants ont assisté à cette rencontre.

1. PureLogic IT Solutions Inc.
2. Axon Public Safety Canada Inc
3. PricewaterhouseCoopers s.r.l.
4. Fujitsu Consulting (Canada) Inc.
5. Kustom Signals Inc.
6. Dell Technologies Canada
7. Amazon Web Services, Inc.
8. iCONNECT
9. Motorola Solutions Canada Inc.
10. CGI Information Systems and Management Consultants
11. Cyberkar Systems
12. Flex Group (Flex Latitude)
13. IBM Canada Ltée

b) Questions et réponses

Les fournisseurs ont soumis leurs questions par l'entremise du site Web Slido.com. Les réponses ont été fournies pendant la partie Questions et réponses de la séance. Les vingt-trois (23) questions reçues portaient sur divers sujets comme la sécurité, les finances, les aspects techniques, le calendrier du projet, les activités d'approvisionnement et la stratégie.

Les questions et réponses se trouvent ci-après :

Question 1 :

Quel est le budget global pour le projet?

Solicitation No. - N° de l'offre
M7594-212120/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
M7594-212120

N° de la modif - Amd. No.
003
File No. - N° du dossier
005XU.M7594-212120

Id de l'acheteur - Buyer ID
005XU
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Réponse 1 :

À l'heure actuelle, nous en sommes encore à l'étape de la définition du projet, et on continue l'établissement des coûts. Normalement, nous ne divulguons pas nos coûts dans le cadre du processus d'approvisionnement.

Question 2 :

Le gouvernement pourrait-il éventuellement prolonger le calendrier?

Réponse 2 :

En ce qui concerne le calendrier de la demande de renseignements (DR), nous étudierons toute demande de prolongation. Cependant, il faut aussi tenir compte du calendrier de projet et des exigences opérationnelles de la GRC. Nous recommandons que toute demande de prolongation soit envoyée par écrit à la boîte de courriel générique de l'autorité contractante.

Question 3 :

Les séances individuelles doivent-elles être considérées comme des séances confidentielles sur le plan commercial pour échanger des informations?

Réponse 3 :

Oui. Les séances individuelles sont des occasions pour les fournisseurs de démontrer leur solution existante par rapport aux scénarios décrits dans la DR. De plus, si votre réponse à la DR contient des renseignements confidentiels, nous vous demandons de les indiquer dans votre réponse.

Question 4 :

Prévoit-on certaines modalités pour les fournisseurs étrangers (aux États-Unis) pendant la fermeture des frontières? Une démonstration virtuelle sera-t-elle acceptable/faisable?

Réponse 4 :

Oui. Nous prévoyons actuellement tenir des séances individuelles virtuelles, semblables à la séance d'information d'aujourd'hui. L'objectif des séances individuelles est d'obtenir le plus d'information possible sur les solutions actuelles des fournisseurs.

Question 5 :

Peut-on reporter de deux semaines le délai de réponse à la demande de renseignements? Il nous faut prendre en compte le contenu de la séance d'information d'aujourd'hui.

Réponse 5 :

Nous étudierons toutes les demandes de prolongation. Nous examinerons le calendrier d'approvisionnement et publierons une réponse sur Achatsetventes.gc.ca. Toute demande de prolongation doit être envoyée par écrit dans la boîte de courriel générique de l'autorité contractante.

* Veuillez noter qu'une prolongation d'une semaine a été accordé dans la modification 002, jusqu'au vendredi 27 novembre 2020 à 14h HNE.

Question 6 :

La GRC acceptera-t-elle des preuves de concept des participants avant la publication de la demande de propositions?

Réponse 6 :

En ce qui a trait aux preuves de concept, selon nos observations, elles se font habituellement à l'étape de la demande de propositions (DP). Toutefois, si vous croyez qu'il serait plus avantageux de les effectuer plus tôt dans le processus d'approvisionnement, nous vous recommandons de nous faire part de vos commentaires dans votre réponse à la DR.

Question 7 :

Quelles sont les caméras corporelles (CC) actuellement utilisées et en quel nombre?

Réponse 7 :

Environ soixante-seize (76) caméras corporelles sont actuellement utilisées, de marques WatchGuard et Axon. Ces caméras sont déployées lors de grandes manifestations et pour maintenir l'ordre public. Depuis peu, on utilise les caméras corporelles en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, et à certains endroits en Colombie-Britannique et en Alberta. Nous ne savons pas encore combien de caméras corporelles se trouvent dans chaque province, mais ces renseignements seront communiqués ultérieurement à l'industrie. La GRC étudie l'utilisation de caméras corporelles depuis 2015. La même année, elle a conclu un accord avec Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) afin de recevoir du soutien pour évaluer les technologies à déployer sur le terrain. Les caméras qui seront déployées au Nunavut pour le projet pilote de caméras corporelles sont de marque WatchGuard, et leur technologie date d'environ 5 ans. La GRC ne déploiera pas ces caméras pour faire l'essai de la technologie, mais plutôt pour éclairer ses politiques et ses procédures, tout particulièrement en ce qui concerne ses interactions avec la collectivité autochtone. Le projet pilote devrait durer six (6) mois.

* Comme complément à la réponse ci-dessus, la GRC confirme que les soixante-seize (76) caméras corporelles actuellement utilisées sont déployées dans les provinces et territoires ci-après :

- Nouvelle-Écosse : 22
- Colombie-Britannique : 16
- Alberta : 10 (qui seront déployées à Terre-Neuve-et-Labrador en janvier)
- Nunavut : 20
- Ontario : 8 (ces caméras se trouvent à l'administration centrale et ne sont pas utilisées)

Question 8 :

Quels sont le type et la marque des caméras corporelles qui seront mises à l'essai par la GRC dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) à la fin du mois?

Réponse 8 :

La GRC installe des caméras WatchGuard pour le projet pilote au Nunavut; non aux T.N.-O.

Question 9 :

Quel est le système de gestion des cas graves déployé à l'échelle nationale?

Réponse 9 :

Le système de gestion des cas graves déployé à l'échelle nationale est le système Xanallys Powercase.

Question 10 :

Quelle est la politique de la GRC en matière de stockage des données dans le nuage?

Réponse 10 :

La GRC recueillera des données de niveau Protégé B avec profil d'intégrité moyenne et de disponibilité moyenne. Ce profil est accessible au public sur le lien suivant :

<https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/gouvernement-numerique/innovations-gouvernementales-numeriques/services-informatique-nuage/profil-controle-securite-services-ti-fondes-information-nuage.html>

Question 11 :

Quels sont les fournisseurs de services d'infonuagique publique de la GRC?

Réponse 11 :

La GRC utilise le Service de courtage en informatique du gouvernement du Canada pour ses services infonuagiques et indique que sept (7) fournisseurs ont été approuvés par le Centre canadien pour la cybersécurité (CCC). La GRC applique une approche multinuage et recherchera un fournisseur qualifié capable de proposer une solution à grande échelle de caméras corporelles et de système de gestion de preuves numériques. La GRC souhaite connaître l'avis de l'industrie sur cette approche. Le lien vers le service de courtage infonuagique du gouvernement se trouve ici : <https://cloud-broker.canada.ca/s/?language=fr>

Question 12 :

Quelles sont les exigences en matière de gestion de la continuité des activités? Peuvent-elles être exprimées en temps d'arrêt maximum autorisé, niveaux de service, objectif de délai de rétablissement (ODR) ou objectif de point de rétablissement (OPR)?

Réponse 12 :

Les discussions sur ce sujet se poursuivent et sont guidées par des besoins organisationnels et opérationnels. La GRC souhaite connaître les capacités actuelles de l'industrie et son expérience avec ses autres clients. La GRC reconnaît que les niveaux de service pourraient influencer la conception de la solution.

Question 13 :

Les exigences de sécurité indiquées à la diapositive 31 sont-elles obligatoires?

Réponse 13 :

Du point de vue de la sécurité infonuagique, la publication ITSG 33 sera obligatoire pour évaluer une éventuelle solution et obtenir l'autorisation de l'utiliser. Les habilitations de sécurité du personnel à tous les niveaux dépendront de la nature de la solution et de l'accès qu'auront les employés à la solution et aux données concernées. La GRC souhaite connaître l'avis de l'industrie sur ce sujet, notamment sur les exigences des séries SOC2 et ISO27000.

Question 14 :

Anticipe-t-on des besoins en personnel national ou provincial/territorial pour apporter des services de soutien, technique ou autre?

Réponse 14 :

On anticipe que les provinces et les territoires auront besoin de soutien technique, auquel participeront des employés de la GRC, notamment en ce qui concerne les renseignements à divulguer en cour ou à caviarder. La GRC souhaiterait connaître l'avis de l'industrie sur le sujet, ainsi que des retours d'expérience sur les services fournis aux clients.

Question 15 :

Les capacités exprimées dans les scénarios présentés pourraient être difficiles à recréer dans un environnement virtuel et plus propice à une validation de principe. Qu'en pensez-vous?

Réponse 15 :

Toute suggestion concernant les activités de passation de marchés est la bienvenue, et nous recommandons aux soumissionnaires de les inclure dans leur réponse à la DR. Toutes les suggestions seront étudiées. Pour le moment, les employés du gouvernement du Canada continuent de faire du télétravail et les réunions en personne continuent de relever de l'exception.

Question 16 :

Pendant combien de temps les données stockées dans les caméras corporelles seront-elles conservées?

Réponse 16 :

La durée de conservation dépend de la nature des preuves recueillies. Lorsqu'un crime est signalé, il est classé par un code auquel correspondent certaines exigences sur leur conservation et leur élimination. La période de conservation varie selon la période de crime, et peut varier entre aussi peu que deux (2) ans pour l'information transitoire, et jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans pour les crimes majeurs comme l'homicide.

Question 17 :

BC Prime exerce une influence considérable sur les services de police contractuels. Que pense la GRC de sa récente décision et de ses intentions en matière de caméras corporelles et d'utilisation du SGPN avec le système national?

Réponse 17 :

Les besoins des différents partenaires contractuels de la GRC seront pris en compte dans le cadre de ce projet et contribueront à éclairer la stratégie de déploiement national des caméras corporelles et du système de gestion de preuves numériques national. Certes, la Colombie-Britannique est un partenaire contractuel important, mais les besoins des autres administrations devront également être pris en considération.

Question 18 :

Peut-on avoir une version de la présentation d'aujourd'hui avec des liens fonctionnels? Il est impossible de copier les liens dans la présentation PDF.

Réponse 18 :

Oui, nous fournirons une copie de la présentation d'aujourd'hui avec des liens fonctionnels.

* La présentation avec des liens fonctionnels est fournie dans le cadre de la présente modification n° 003 au paragraphe c) ci-dessous.

Question 19 :

Comment la GRC entend-elle résoudre les problèmes de chaîne de possession lorsqu'elle utilise les services en nuage avec le SGPN, qui permet aux fournisseurs de services infonuagiques d'accéder aux données?

Réponse 19 :

La chaîne de possession est essentielle dans toutes les enquêtes, et la GRC est désireuse d'en savoir davantage sur les capacités et les expériences de l'industrie, et sur ce que font les autres administrations et forces policières pour relever les défis liés à la chaîne de possession. Les réponses à cette question dépendent en grande partie de la solution et du niveau d'information qui sera accessible, et qui ainsi définira les exigences en matière d'habilitation de sécurité.

Question 20 :

Prévoit-on d'apporter des changements à d'autres systèmes (p. ex., Système de gestion des documents, SGD) au cours des six prochaines années, qui seraient pris en considération dans le cadre de l'examen?

Réponse 20 :

La GRC reconnaît la complexité de son écosystème. En effet, il y aurait certainement des changements à apporter et de nouvelles capacités à intégrer à d'autres systèmes de la GRC au cours des six (6) prochaines années, et certains composants pourraient arriver à la fin de leur vie d'ici deux ans. La GRC souhaite obtenir l'avis de l'industrie sur l'intégration, et recherche un partenaire commercial dans le cadre de cette initiative. Ce partenaire devrait être en mesure de faciliter la gestion des points d'intégration inconnus et l'interopérabilité par des moyens tels que des normes ouvertes et les interfaces de programmation d'applications (API), sans toutefois fournir une solution entièrement personnalisée.

Question 21 :

Recevra-t-on des réponses écrites aux questions posées sur Slido?

Réponse 21 :

Oui. Toutes les questions et réponses seront publiées dans une prochaine modification à la DR.

Question 22 :

Quand peut-on attendre une décision sur la prolongation?

Réponse 22 :

Nous prévoyons qu'une décision sera publiée dans la prochaine modification à la DR. De plus, cela dépend du nombre de demandes de prolongation que nous recevons.

Solicitation No. - N° de l'offre
M7594-212120/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
M7594-212120

N° de la modif - Amd. No.
003
File No. - N° du dossier
005XU.M7594-212120

Id de l'acheteur - Buyer ID
005XU
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

Question 23 :

80 % des captures ne constitueront pas de véritables preuves — certaines seront des renseignements, et environ 5 à 10 % seront des preuves réelles. Envisage-t-on de mettre toutes les captures sur le SGPN?

Réponse 23 :

L'objectif de la GRC est d'utiliser les caméras corporelles pour recueillir autant de preuves que possible par incident. La GRC reconnaît que l'action des forces policières fait l'objet d'une extrême vigilance dans le grand public, dont elles doivent maintenir la confiance, et que cette confiance peut être affectée par ce que capteront et ne capteront pas les caméras.

c) Présentation PowerPoint

La présentation PowerPoint se trouve à la page suivante.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.

SYSTÈME NATIONAL DE GESTION DE PREUVES NUMÉRIQUES ET CAMÉRAS CORPORELLES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Séance d'information pour l'industrie

Le 16 novembre 2020

Mot de bienvenue et tour de table

- Mot de bienvenue
- Présentations
- Points saillants
- Objectifs
- Ordre du jour



Public Services and
Procurement Canada

Services publics et
Approvisionnement Canada



RCMP-GRC

ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE • GENDARMERIE ROYALE DU CANADA



Services publics et
Approvisionnement Canada

Public Services and
Procurement Canada

Canada

Objectifs

- ❑ Présenter les intervenants;
- ❑ Informer l'industrie sur le contexte technique et les détails du besoin;
- ❑ Obtenir l'avis des acteurs de l'industrie;
- ❑ Répondre aux questions de l'industrie sur le besoin; et
- ❑ Informer et consulter l'industrie sur les délais d'approvisionnement proposés.

Ordre du jour

Heure	Sujet	Durée	Présenté par
9 h	Mot de bienvenue et tour de table	15 minutes	Pascale Archambault directrice principale, SPAC
9 h 15	Présentation de SPAC et du surveillant de l'équité (SÉ) Approche de consultation et d'approvisionnement proposée	30 minutes	Kate Mulligan, gestionnaire, SPAC Steve Johnston (SÉ), RFP Solutions
9 h 45	Contexte opérationnel de la GRC et aspects à considérer sur les caméras corporelles (CC)	20 minutes	Dennis Daley, Commissaire adjoint, Services de police contractuels et autochtones, GRC
10 h 05	Système de gestion de preuves numériques (SGPN) national Présentation des exigences techniques	20 minutes	Mark Penney, directeur général Stratégie et gouvernance numériques et soutien aux programmes, GRC
10 h 25	Pause	15 minutes	
10 h 40	Période de questions et réponses	60 minutes	SPAC et GRC

CONSULTATION : Règles et principes généraux

- La période de consultations commence avec la DR et se termine par la publication d'une demande de soumissions officielle sur achatsetventes.gc.ca.
- Grands principes de la consultation de l'industrie**
 - Elle doit être menée avec la plus grande justice et équité entre toutes les parties.
 - Les fournisseurs doivent avoir transmis le formulaire des règles d'engagement dûment rempli.
 - Le Canada ne divulguera pas d'informations exclusives ou commercialement sensibles.
 - Toutes les demandes de renseignements doivent être adressées à l'autorité contractante.
 - Le Canada n'est pas obligé de lancer une demande de proposition (DP), ni d'attribuer un contrat.
 - Le fait de ne pas participer à ce processus n'empêchera pas un fournisseur de soumettre une réponse à la DP.
 - Toute information transmise dans le cadre de ce processus peut être utilisée par le Canada pour élaborer une demande de proposition concurrentielle subséquente.

Présentation de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et du surveillant de l'équité (SÉ)

Équipe de projet

Autorité contractante

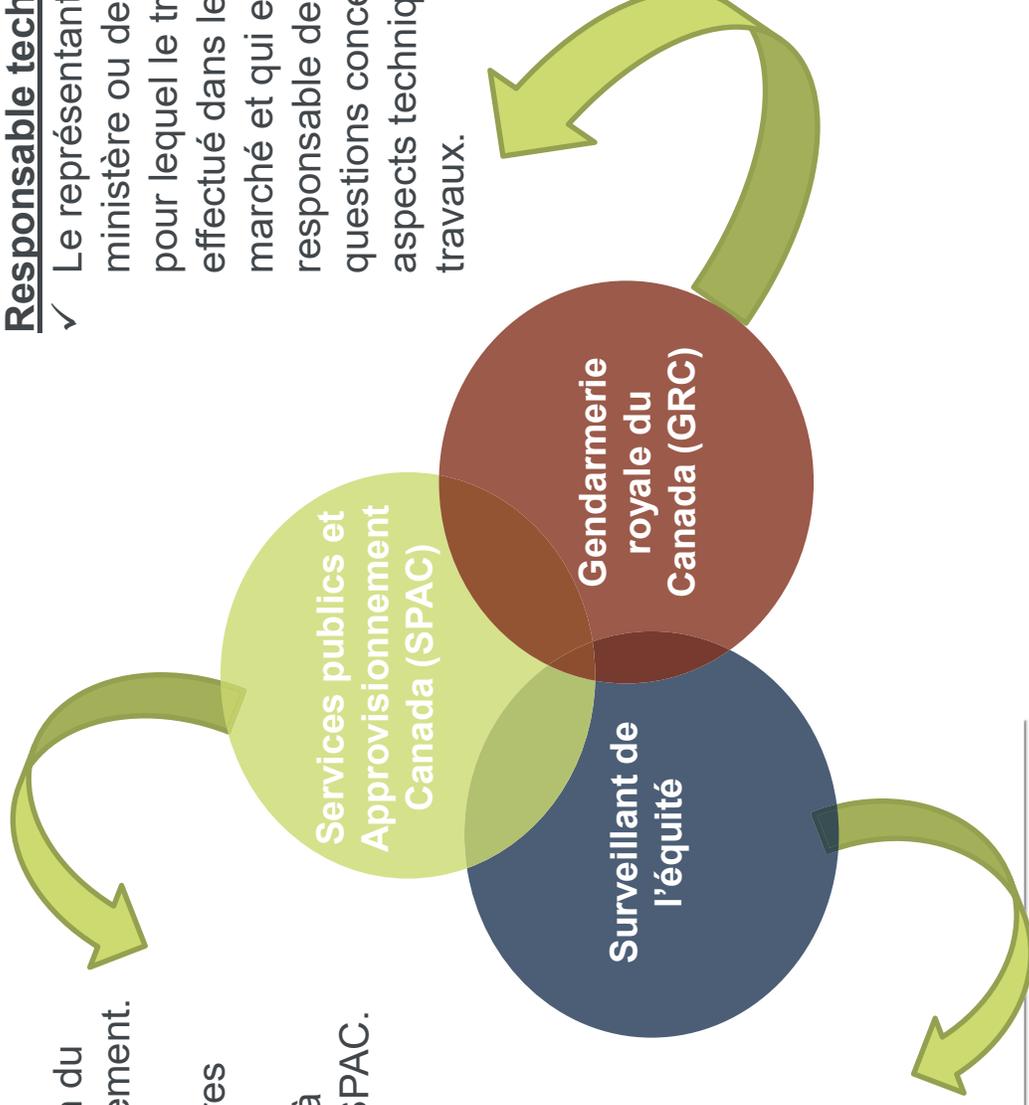
- ✓ Responsable de la gestion du processus d'approvisionnement.
- ✓ Toutes les demandes de renseignements et les autres communications seront adressées exclusivement à l'autorité contractante de SPAC.

Surveillance de l'équité

- ✓ Tiers indépendant titulaire d'un titre professionnel ou d'une certification et embauché pour observer une activité ministérielle, offrir une opinion impartiale et attester que les décisions prises par le ministère sont justes, ouvertes et transparentes.

Responsable technique

- ✓ Le représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel le travail est effectué dans le cadre du marché et qui est responsable de toutes les questions concernant les aspects techniques des travaux.



Rôles de SPAC

- Servir d'acheteur central pour les ministères et les organismes du gouvernement fédéral.
- L'une des valeurs centrales appliquées par SPAC à tous ses marchés est **l'intégrité**.
- L'objectif du programme d'acquisition, qui nous sommes et ce que nous faisons.

Rôles du surveillant de l'équité (SÉ)

- Observer les activités liées à l'approvisionnement menées pendant son mandat et formuler une opinion neutre et impartiale sur leur équité, leur ouverture et leur transparence.
- Informer directement l'autorité contractante de toute préoccupation relative aux activités surveillées, arriver à une compréhension mutuelle de la situation et tenter d'y remédier en temps réel;
- Porter le plus rapidement possible tout problème d'équité à l'attention de la Direction de la surveillance de l'équité (DSE), de la Direction générale du Renouvellement du régime d'intégrité (DGRRI), pendant qu'il est encore possible de le résoudre;
- Attester de l'équité, de l'ouverture et de la transparence des activités surveillées dans des rapports écrits à la DSE de la DGRRI;
- Le surveillant de l'équité ne fournit pas d'expertise, de conseil ou d'orientation sur le sujet du marché.



Approche de consultation et d'approvisionnement proposée



Objectifs de la consultation et du processus d'approvisionnement

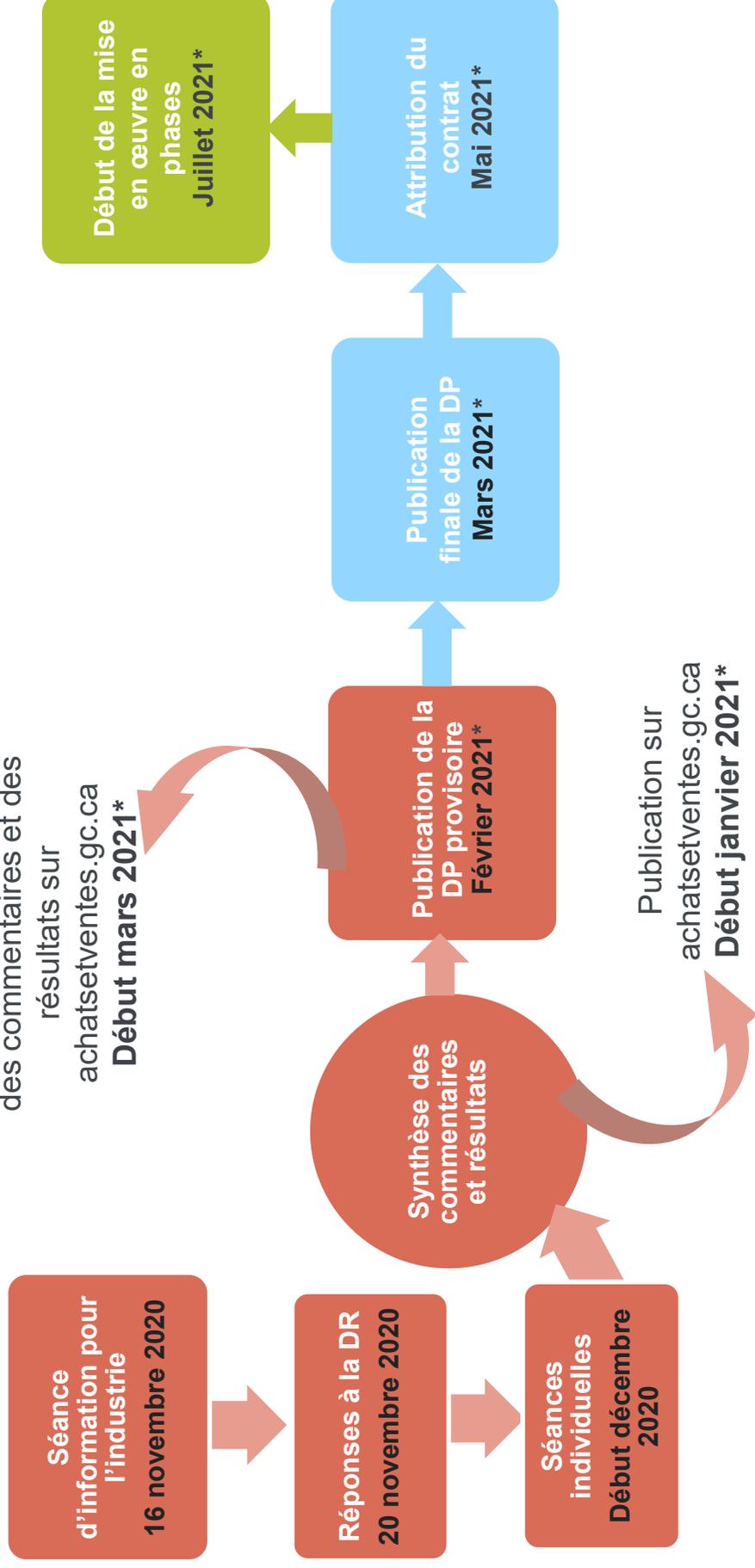
❑ Objectifs de la consultation

- ❑ Solliciter des commentaires des fournisseurs sur les solutions de collecte de preuves, et surtout sur les caméras corporelles, et sur la stratégie d'approvisionnement proposée.
- ❑ Mener un processus de consultation souple, transparent et équitable pour tous les secteurs de l'industrie.

❑ Objectifs du processus d'approvisionnement

- ❑ Acquérir et déployer une solution nationale et les appareils qui leur sont liés.
- ❑ Obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour la population canadienne tout en menant un processus d'approvisionnement équitable et transparent.

Échéancier du processus d'approvisionnement proposé



* Ces dates pourraient changer en cours de processus

Aspects du processus d'approvisionnement

- ❑ Facteurs qui pourraient être pris en considération :
 - ❑ Période de contrat subséquent:
 - Période initiale fixe de six (6) ans
 - Six (6) périodes d'option irrévocables d'un (1) an
 - ❑ Les contrats qui découleront du processus pourront être utilisés par d'autres ministères, organismes et corps policiers.
 - ❑ Accords commerciaux internationaux, ententes sur les revendications territoriales globales, y compris l'accord du Nunavut.
 - ❑ Exigences sur l'accessibilité

Processus de conformité des soumissions en phases (PCSP)

Le PCSP sera appliqué afin de :

- Permettre aux soumissionnaires, après la date de clôture d'une invitation, de modifier une demande déclarée non recevable en raison des renseignements financiers obligatoires et des exigences obligatoires d'admissibilité.
- Favoriser la concurrence lorsqu'un faible nombre de soumissions est attendu.
- Éviter des non-conformités mineures qui entraîneraient le rejet de la soumission, ce qui pourrait nuire considérablement au meilleur rapport qualité-prix pour le Canada.

Fonctionnement du PCSP

Le processus permet d'examiner la conformité des soumissions en trois phases.

- **Phase 1** : Renseignements financiers requis pour le PCSP.
- **Phase 2** : Critères obligatoires d'admissibilité pour le PCSP.
- **Phase 3** : Autres critères d'évaluation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la page web suivante: <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/avis-relatifs-aux-politiques/AP-123>

Répondre à la demande de renseignements

□ Date et lieu

- **Vendredi 20 novembre 2020 avant 14 h (heure de l'Est)**
- Envoyer à l'unité de réception des soumissions de TPSGC par l'entremise de connexion postale
TPSGC.DGAreceptiondessoumissions-ABBidReceiving.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca
- Les fournisseurs devraient écrire à l'unité de réception des soumissions de TPSGC quelques jours avant la date limite.

Communications

Point de contact

L'équipe de l'autorité contractante de SPAC est le seul point de contact sur l'achat de caméras corporelles et le SGPN.

Équipe de l'autorité contractante de SPAC

Kate Mulligan, gestionnaire

873 353-9579

Sidi-Mohammed Belcaid, spécialiste de l'approvisionnement

613 204-9619

TPSGC.PACCSGPN-APBWCDEMS.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca



RCMP-GRC

ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE • GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Contexte opérationnel de la GRC et aspects à considérer sur les caméras corporelles

Dennis Daley - Commissaire Adjoint, Services de police contractuels et autochtones
Gendarmerie royale du Canada (GRC)

Excellence des services de police

Contribuer à la GRC de demain et de l'avenir

Quatre grands piliers :

- Nos services de police
- Nos employés
- Notre intendance
- Notre culture



Le contexte opérationnel de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est marqué par la constante évolution de la criminalité au Canada et à l'étranger, les rapides changements dans la technologie, les dispositions législatives et le paysage politique avec lequel la GRC doit composer.

Contexte opérationnel

Empreinte opérationnelle nationale et diversifiée

- Assurer l'excellence des services de police dans le cadre des ententes sur les services de police.

Services de police offerts aux provinces (sauf l'Ontario et le Québec) et aux territoires.	Services de police offerts dans plus de 150 municipalités et plus de 600 communautés autochtones.	Complexité des services de police dans les régions éloignées/rurales/nordiques
--	---	--

- Responsabilité des services de police en matière de soutien à l'administration générale de la justice, du maintien de la paix et de la prévention de la criminalité.
- Importance accordée à la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada ainsi qu'à l'établissement de liens avec les communautés vulnérables.

Contexte opérationnel

Empreinte opérationnelle nationale et diversifiée

- 2,7 millions d'appels de service par an et une tendance à la hausse
- 19 000 policiers et 11 000 employés civils dans plus de 700 détachements
- Chaque année, 1 200 cadets suivent la formation de la GRC

• La GRC a :	<ul style="list-style-type: none">• plus de 12 000 véhicules• 350 navires• occupe plus de 4 300 bâtiments	<ul style="list-style-type: none">• plus de 3 400 véhicules tout-terrain• 35 aéronefs• compte plus de 1 300 emplacements
--------------	---	--

- Environ 22 % des agents de police de la GRC sont des femmes, près de 12 % des minorités visibles et près de 8 % des autochtones

Contexte législatif

Complexité relative à la gestion et à la divulgation des preuves

- Il faut un système électronique souple, pouvant être utilisé par plusieurs administrations
- Divulgation dans 10 provinces et 3 territoires
- Des systèmes d'administration de la justice individuellement uniques
- 13 lois provinciales/territoriales + 1 loi fédérale sur la protection de la vie privée



Buts prioritaires

Occasion d'améliorer l'excellence des services de police

Moderniser les outils et les technologies opérationnelles	Améliorer l'intégration et les partenariats au sein des communautés
Améliorer l'efficacité des enquêtes	Transformer la technologie opérationnelle fondamentale
Accroître la confiance	



RCMP-GRC

ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE • GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Système de gestion des preuves numériques national (SGPN)

- Aperçu des exigences techniques-

**Mark Penney - Directeur Général, Stratégie
numérique, gouvernance et soutien de programme
Gendarmerie royale du Canada (GRC)**

SGPN et CC de la GRC

Sommaire

Nous sollicitons votre contribution pour trouver des solutions qui peuvent régler les problèmes qui font des besoins de la GRC unique :

1. Limites de la bande passante
2. Intégration avec d'autres systèmes sources
3. Facteurs à prendre en considération relatives à l'architecture
4. Exigences en matière de sécurité

Limites de réseau et de bande passante

- Le réseau est géré par Services partagés Canada.
- Environ 705 détachements dans 10 provinces et 3 territoires du Nord :
- De nombreux sites ont une vitesse d'accès au réseau de T1 (1,5 mbps) ou de 10 mbps.
- Le concept de structure en étoile est centré autour d'Ottawa (centre de données du Centre d'information de la police canadienne).
- Le déploiement Wi-Fi est limité dans les détachements de la GRC.
- Les sites nordiques et éloignés (environ 80) sont principalement desservis par service fixe par satellite (SFS).

Comment traiter la capacité du réseau qui peut ne pas prendre en charge de manière adéquate les exigences de transfert de données dans les détachements à faible bande passante, ce qui entraîne une mauvaise expérience pour l'utilisateur?

SGPN et CC de la GRC

Provinces avec services policiers contractuels – Connexions réseau

	T1 (%)	10 M (%)	100 M (%)	150 (%)
Alberta	19	69	11	1
C.-B.	36	51	11	1
Î.-P.-É.	33	53	13	
Manitoba	75	22	3	
N.-B.	12	78	5	5
N.-É.	51	46	3	
Sask.	46	53	1	1
Terre-Neuve	59	41		
Moyenne	42 %	52 %	6 %	1 %

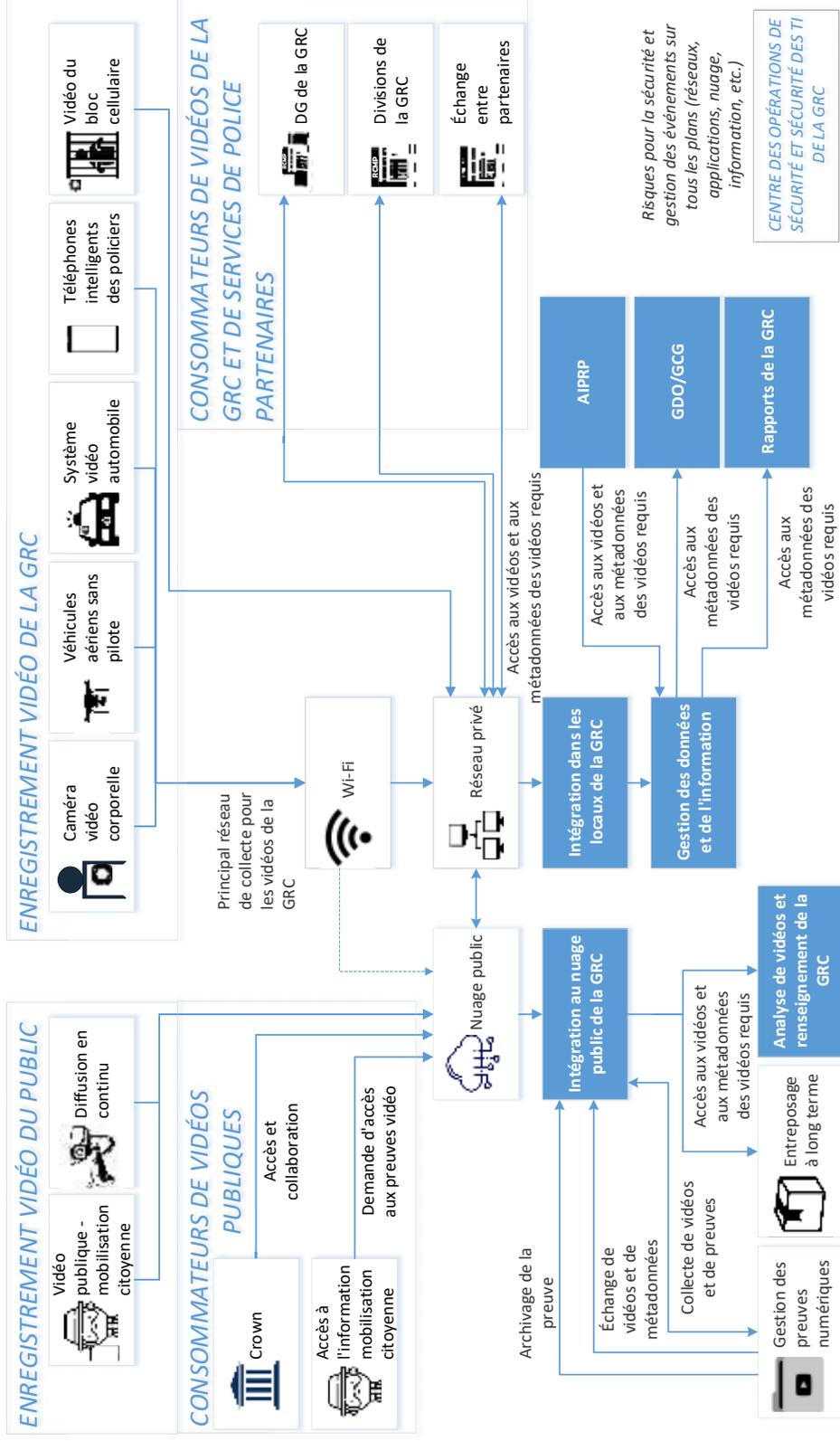
SGPN et CC de la GRC

Intégration des systèmes

- La gestion des preuves numériques aura besoin d'être liée aux systèmes de gestion des dossiers (SGD).
 - Maintenir un lien avec les dossiers opérationnels dans les SGD existants pour la gestion du cycle de vie et la divulgation des informations au tribunal.
- SGD :
 - Système d'incidents et de rapports de police de la GRC : Niche
 - Système PRIME de la C.-B. : Versadex
 - SGD de Halifax : Versadex
 - Gestion électronique des cas graves (GeCG) : Xanalis PowerCase
- Capacités de visualisation avec l'intégration du logiciel de cartographie Mapping d' ESRI de la GRC.
 - Faciliter l'utilisation de vidéo et de preuve dans les instances judiciaires.
 - Logiciel bilingue requis

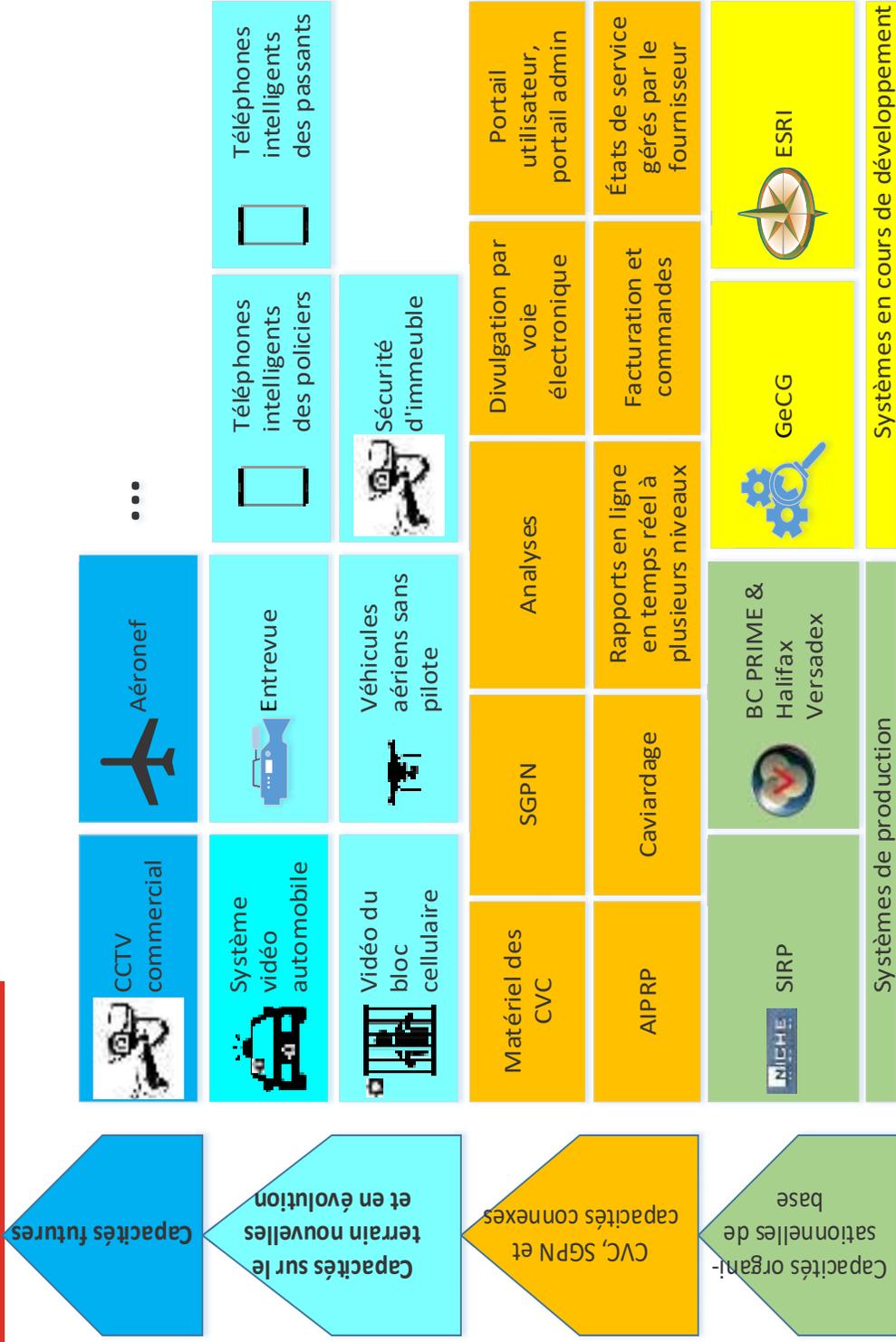
SGPN et CC de la GRC

Architecture



SGPN et CC de la GRC

Intégration aux capacités de la GRC



SGPN et CC de la GRC

Exigences en matière de sécurité

- Respecter le processus d'évaluation et d'autorisation de sécurité (EAS) ITSG-33 du gouvernement du Canada (GC) pour les profils de contrôle de sécurité Protégé B
 - Profils Protégé B, Intégrité moyenne, Disponibilité moyenne de la GRC
 - Homologations SOC2 et ISO 2700x certifications
 - Intégrité de la chaîne d'approvisionnement
 - Entente de non-divulgaration
- Limité aux fournisseurs de services infonuagiques (FSI) approuvés du GC
 - [Service de courtage infonuagique du Gouvernement du Canada](#)
- Les ressources axées sur le contrat de la GRC nécessiteront des enquêtes de sécurité supplémentaires du personnel de la GRC
- Doit respecter les exigences en matière d'emplacement des données du GC
- Renseignements supplémentaires :
 - [Orientation sur l'utilisation sécurisée des services commerciaux d'informatique en nuage : Avis de mise en œuvre de la Politique sur la sécurité \(AMOPS\)](#)
 - [Profil des mesures de sécurité pour les services du GC fondés sur l'informatique en nuage](#)
 - [La gestion des risques liés à la sécurité des TI: Une méthode axée sur le cycle de vie \(ITSG-33\)](#)



Pause

15 minutes





Questions et réponses

www.slido.com code : 568833

